

L'ÉPISCOPAT

ET LA

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC.

(Extrait du "Canadien" du 29 décembre 1879.)

Nous publions ci-dessous les réponses que NN. SS. les évêques de la province de Québec ont faites à la demande qui leur était adressée par M. le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui sollicitait pour la grande démonstration du 24 juin prochain l'appui du clergé. En lisant ces magnifiques lettres, si pleines d'onction et de sympathie, on reste convaincu que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec peut compter sur le concours le plus efficace de la part de nos premiers pasteurs. C'est-à-dire que le succès de la prochaine démonstration est dès à présent assuré.

La réunion du 24 juin 1880, placée sous le haut patronage de l'épiscopat, revêtira un caractère vraiment national et véritablement patriotique. Car ce qui a distingué le peuple canadien par le passé, ce qui a fait sa force, ce qui l'a soutenu au milieu des luttes, c'est cette union intime entre les fidèles et le clergé.

On cherche pour l'avenir un terrain où tous les Canadiens peuvent se rencontrer, un drapeau autour duquel tous peuvent se rallier, et dont chacun peut dire : « C'est mon drapeau. » Eh bien ! ce drapeau, l'épiscopat nous le présente ; c'est le drapeau glorieux sous lequel nos ancêtres ont combattu ; c'est le drapeau qui a si longtemps abrité notre chère patrie ; c'est le drapeau de la religion.

Pouvons nous avoir un plus beau signe de ralliement ? Et quel est le Canadien français, digne de ce nom, qui refuserait de jurer fidélité à ce drapeau ?

Que la pensée dominante de la prochaine fête nationale soit donc celle-ci : C'est la religion et la religion seule qui peut unir tous les Canadiens français par des liens que rien ne saurait briser ; c'est la voix autorisée de nos évêques qui peut nous guider le plus sûrement vers les destinées que la divine Providence nous réserve.

Voici les lettres de NN. SS. les évêques de la Province de Québec en réponse à la demande du Président de la Société Saint-Jean-Baptiste, sollicitant le concours du clergé pour assurer le succès de la Convention Canadienne-française qui se tiendra à Québec le 24 juin 1880 :

Québec, 18 novembre 1879.

J. P. RHÉAUME, écrivain,

Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Monsieur le Président,

En réponse à votre lettre d'hier, je me fais un plaisir et un devoir de vous informer que la grande démonstration nationale des Canadiens-français, que votre société organise pour le 24 juin 1880, a ma plus entière approbation. Je me propose de disposer l'itinéraire de ma prochaine visite pastorale de manière à pouvoir y assister et même célébrer pontificalement la messe du jour.

Je suis convaincu que Nos Seigneurs les évêques de la Province et tout le clergé, recevant avec plaisir un exemplaire de votre magnifique manifeste, où sont exposés avec tant d'éloquence le but et les excellents effets de cette démonstration.

Agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

(Signé) † E.-A., Arch. de Québec.

Séminaire des Trois-Rivières, 18 décembre 1879.

J. P. RHÉAUME, écrivain,

Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Monsieur le Président,

Des démonstrations patriotiques comme celle qui a eu lieu à Montréal en 1874, et celle que vous préparez à Québec pour 1880, me semblent bien propres à réchauffer au cœur du peuple canadien le sentiment si puissant de la nationalité, et à fortifier sa confiance dans son avenir comme peuple. Rien de mieux en effet que ces réunions pour lui apprendre à se compter et à constater de quelle vitalité la divine Providence l'a doué. Quand on considère que les soixante quinze mille âmes qui forment toute sa population, il n'y a guère plus d'un siècle, sont devenus aujourd'hui un peuple de un million six cents mille ! il est difficile de

ne pas se dire : " *Digitus Dei est hic.* " " Il y a là le doigt de Dieu. " Un aussi grand accroissement naturel de population nous autorise certainement à affirmer que Dieu a des vues toutes spéciales sur ce peuple. Je vous dirai, M. le Président, que je suis de ceux qui croient fermement à la mission providentielle des nations, et que rien ne saurait arrêter dans leur marche, celles qui tendent constamment, sans dévier à droite ni à gauche, vers la fin qui leur a été assignée, comme aussi rien ne saurait sauver celles qui ont prévarié et abandonné finalement les voies que leur avait tracé la Providence. Là dessus l'enseignement de l'histoire est d'accord avec celui de la religion.

Or, la mission du peuple canadien a un caractère évidemment religieux ; elle est analogue à celle du peuple illustré dont il descend. L'histoire a enregistré les hauts-faits que le Seigneur a accomplis par les Francs. " *Gesta Dei per Francos.* " Le plus Grand de leurs Souverains, Charlemagne, s'est constitué avec son peuple le Défenseur-né et le Protecteur de l'Eglise ! Et l'on sait le rôle que la France a joué dans la civilisation et les affaires de l'Europe tant qu'elle a été fidèle à sa grande et noble mission !

La mission du peuple Canadien ne saurait être douteuse quand les rois de France l'ont si clairement exprimée dans leurs lettres royales de commission aux hardis et religieux explorateurs qu'ils envoyèrent en ces contrées. Il est certain, dit le savant abbé Faillon, que " *se glorifiant du titre de Rois très-chrétiens et de Fils aînés de l'Eglise, ces princes eurent pour motif principal, dans les dépenses considérables qu'ils firent, l'espérance de porter en Canada la connaissance de Dieu, et d'y étendre les limites de l'Eglise Catholique.* " L'on sait avec quel zèle et quel courage nos pères travaillèrent à cette œuvre sublime ! L'histoire a aussi enregistré les hauts-faits que le Seigneur a accomplis par le petit peuple canadien. C'est sans contredit l'un de ses plus beaux titres à une gloire nationale, et l'une des plus sûres garanties du glorieux avenir qui lui réserve la Providence, s'il marche fidèlement sur les traces de ses vaillants et vertueux ancêtres.

Le fait est que c'est le caractère religieux de sa mission qui a sauvé le peuple canadien. L'œuvre politique que la France a fondée ici par Champlain a péri ; il y a déjà plus d'un siècle que ses successeurs ont disparu du Canada. Au contraire, l'œuvre religieuse que la Filiale de l'Eglise et fondée en même temps par l'illustre évêque de Laval, a été l'Arche Sainte qui a sauvé nos destinées nationales dans le naufrage de la conquête. Que seraient devenues en effet notre langue, nos lois et coutumes, notre foi, ces éléments constitutifs de la nationalité, sans nos collèges, nos convents et nos autres institutions d'éducation et de charité ? Et, sans la généreuse et prévoyante direction des évêques du Canada, sans le zèle de leur Clergé, sans l'esprit de foi et le dévouement de nos Pères, comment se seraient fondées, soutenues et développées ces salutaires institutions ? Surtout, que serait devenu notre peuple sans la force sociale de notre organisation paroissiale ? Si nous voulons le savoir, nous n'avons qu'à regarder ce que sont devenues les autres colonies françaises de ce continent qui n'ont pas eu les mêmes éléments de la vie nationale.

C'est donc avec raison que les fondateurs de la Société de St-Jean-Baptiste l'ont mise sous les auspices de la religion et la protection du Grand Saint que nos Pères ont toujours honoré d'un culte spécial. Tant que les Canadiens se montreront de fidèles imitateurs de leurs ancêtres, le Seigneur continuera à les protéger et à les bénir comme peuple, et ils pourront regarder leur avenir national avec pleine et entière confiance. Car un peuple peut dire comme chaque âme fidèle : " Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? "

Ces démonstrations n'ont pas seulement l'avantage de raviver au cœur de nos compatriotes le sentiment national, en leur rappelant les hautes destinées que leur réserve la divine Providence ; elle leur offrent de plus, la meilleure occasion de s'organiser à cette fin, et de se concerter sur la marche à suivre pour y arriver plus sûrement. Là se trouvent réunis les représentants et l'élite de la race canadienne-française, répandue sur le continent américain. C'est donc un congrès national où les hommes les mieux renseignés et les plus compétents à traiter ces graves intérêts, peuvent reconnaître les dangers auxquels nous sommes le plus exposés comme peuple, et discuter les moyens les plus propres à les éloigner. Ils doivent sonder prudemment les plaies qui menacent le plus notre existence nationale et rechercher avec soin les remèdes qu'il conviendrait de leur appliquer pour les guérir.

C'est à quoi l'étude de leur saint patron leur servira beaucoup. Saint-Jean-Baptiste vêtu d'habits rudes faits de poils de chameau, menant une vie austère dans le désert en se nourrissant de miel sauvage et de sauterelles, enseigne à son peuple la voie du salut. La sobriété et la tempérance dans l'usage des choses de la vie est donc une des premières conditions de la prospérité et de la vigueur d'un peuple. Voilà ce que nos pères ont compris et pratiqué. C'est aussi ce que leurs enfants ne doivent pas oublier.

Enfin, ces réunions fraternelles doivent contribuer à fortifier l'union de tous les Canadiens en un faisceau compacte, que rien au monde ne devrait rompre. C'est par cette union qu'ils seront invincibles, qu'ils atteindront sûrement le terme où Dieu les appelle.

Comme évêque et comme Canadien, je ne puis qu'applaudir à des réunions qui ont un but aussi chrétien et aussi patriotique. J'approuve vos efforts pour en assurer la réussite et je leur souhaite le plus complet succès. Je suis heureux de suivre dans cette voie, l'exemple de Notre Vénérable Métropolitain.

Inutile, après cela, de vous dire que j'approuve l'envoi de votre patriotique Manifeste au clergé de mon diocèse. Avec mes meilleurs souhaits, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon sincère dévouement.

† L.-F., Ev. des Trois-Rivières.

Evêché de St-Germain de Rimouski, le 19 décembre 1879.

J. P. RHÉAUME, écrivain,

Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Monsieur le Président,

Je vous remercie de l'exemplaire que vous avez bien voulu m'offrir du manifeste de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, à propos de la grande démonstration des Canadiens-français projetée pour le 24 juin prochain.

Vous me demandez quelques paroles d'encouragement en faveur de ce projet. Soyez sûr, Monsieur le Président, qu'il a ma pleine adhésion. Si, en effet, de son côté, " notre peuple attache un grand prix à l'approbation de l'Episcopat, parce qu'il est accoutumé à voir NN. SS. les Evêques et le clergé à la tête de toutes les entreprises qui intéressent à la fois la religion et notre nationalité, " de mon côté, comment pourrais-je ne pas être heureux de toutes les occasions favorables qui se présentent de cimenter cette union étroite entre le clergé et le peuple, si salutaire et si consolante tout ensemble. Car c'est bien dans cette fidélité des Canadiens-Français à regarder leur religion comme la première et la plus chère de leurs institutions qu'a été à toutes les époques de notre histoire, le salut de notre peuple : c'est l'empressement qu'il a montré, dans tous les moments de danger à se mettre sous l'égide, à recourir à la sage direction de ses premiers pasteurs, qui lui a fait jusqu'ici traverser en sûreté les plus rudes épreuves.

La fête du 24 juin prochain, sera une nouvelle occasion pour les Canadiens-Français, soit qu'ils aient le bonheur de vivre sous le ciel natal, soit que des circonstances difficiles les aient forcés à gagner une terre étrangère, d'affirmer solennellement leur foi religieuse, aussi bien que leur amour de la patrie terrestre. Tous sentiront délicieusement ce jour-là, la joie pour des frères d'être réunis sous le toit paternel, et à célébrer une grande, une magnifique fête de famille. A la pensée des gloires nationales, des jours de triomphe comme des jours de deuil, les cœurs seront doucement émus ; dans ces souvenirs précieux ils puiseront un nouveau courage pour les luttes de l'avenir, un attachement plus fort à tout ce qui forme notre patrimoine commun, la religion, la langue, les lois que nous ont légués nos pères.

Je me réjouis donc beaucoup, pour ma part, de voir se réaliser ce projet patriotique et je souhaite à la Société St-Jean-Baptiste de Québec, un entier succès.

Si, comme je le crains, les devoirs de ma charge pastorale me privent du plaisir d'assister à cette fête j'y serai du moins présent d'esprit et de cœur.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments de sincère estime.

† JEAN, Ev. de St-Germain de Rimouski.

Monsieur J. P. RHÉAUME,

Président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Monsieur le Président,

J'accuse avec plaisir réception du manifeste de la Société de St-Jean-Baptiste de Québec, que vous venez de m'adresser au nom de cette société. La réalisation d'une manifestation dans la ville de Québec, au jour de la fête nationale, telle

qu'annoncée par ce manifeste, est assurément très-efficace pour obtenir l'un des buts que s'est proposés notre belle Société St-Jean-Baptiste, celui d'unir plus parfaitement nos compatriotes, afin de les rendre plus forts dans la poursuite des intérêts bien entendus de la patrie.

Je fais donc des vœux, Monsieur le Président, pour que votre Société réalise le plan qu'elle a conçu et pour qu'un plein succès couronne ses efforts patriotiques. J'ai la confiance que votre appel sera entendu et recevra une réponse sympathique partout où il y a des Canadiens-français.

Je regrette, Monsieur le Président, que Monseigneur de Montréal soit absent, il aurait sans doute répondu lui-même à la permission que vous demandez d'adresser au clergé de ce diocèse le manifeste de votre Société.

En vous donnant cette permission, Monsieur le Président, si vous la jugez utile à votre œuvre, je remplirai, je pense, les intentions de mon Evêque.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Président,

Votre très-obéissant serviteur,

H. MOREAU, V. G. A. D. M.

Evêché de Montréal, 15 décembre 1879.

Sherbrooke, 16 décembre 1879.

J. P. RHÉAUME, écrivain,

Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

M. le Président,

J'ai l'honneur d'accuser la réception du manifeste publié par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, pour annoncer la grande démonstration des Canadiens-Français, le vingt-quatre juin prochain.

Je souhaite de tout cœur le succès de cette patriotique démonstration qui a pour but d'unir entre eux les Canadiens-Français, et de promouvoir les intérêts les plus chers de la nationalité canadienne.

Ce noble projet, de resserrer les liens qui nous unissent et d'amener, par toutes les voies légitimes, la création d'œuvres durables pour le bien et l'honneur de notre patrie, est digne de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Je vous permets bien volontiers d'adresser votre Manifeste au Clergé du Diocèse de Sherbrooke, et de lui demander sa coopération.

Je prie le Seigneur de bénir votre œuvre qui intéresse à la fois la religion et la patrie.

Veuillez agréer, M. le Président, l'hommage de mes sentiments dévoués.

† ANTOINE, Evêque de Sherbrooke.

Ottawa, le 27 décembre 1879.

J. P. RHÉAUME, écrivain,

Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Monsieur le Président,

J'ai reçu, la veille de Noël, le manifeste publié par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, pour annoncer une grande démonstration des Canadiens-Français, le vingt-quatre juin prochain.

Je vous permets volontiers de l'adresser au clergé du diocèse d'Ottawa qui, j'en ai la douce confiance, donnera sa plus active coopération à votre œuvre éminemment patriotique et religieuse.

Je fais des vœux pour le succès de cette grande démonstration qui donnera au peuple Canadien l'occasion d'affirmer sa fidélité à la Religion et sa résolution inébranlable de conserver sa langue et ses institutions.

J'espère que l'Œuvre de la colonisation occupera la plus sérieuse attention des hommes éminents qui prendront part aux délibérations de la convention du 24 juin prochain.

Agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon sincère dévouement.

† J. THOMAS, Ev. d'Ottawa.

Saint-Hyacinthe, 15 décembre 1879.

J. P. RHÉAUME, écrivain,

P. A. S.-J.-B. de Québec.

Monsieur le Président,

J'ai reçu et lu avec un véritable plaisir votre lettre et le Manifeste qui l'accompagnait, et je m'empresse de vous informer en réponse, qu'avec mon vénérable Métropolitain, j'approuve de tout cœur la grande convention nationale du 24 juin prochain.

Je bénis votre Association de l'heureuse initiative qu'elle a prise en cette mesure, et je ne doute pas qu'elle ne rencontre partout le concours le plus actif et le plus empressé, pour faire de cette fête une des plus belles et des plus imposantes qui ait eu lieu dans notre cher pays. Aussi n'ai-je pas la moindre objection à ce que vous vous adressiez directement à mon clergé, pour l'intéresser à votre si patriotique projet et

l'inviter à vous venir en aide de la manière la plus efficace possible.

Nous avons plus que jamais besoin, Monsieur le Président, d'unir nos efforts et de resserrer nos liens, pour conserver intacts notre langue, notre nationalité et notre religion, éléments constitutifs et nécessaires de notre vie comme peuple, et choses pardessus tout chères au Canadien-Français, en quelque lieu qu'il porte ses pas ou qu'il plante sa tente. Nos ancêtres ont combattu le bon combat pour léguer à leurs enfants ces trois gages de salut et de prospérité. N'est-il pas du devoir de ceux-ci, s'ils veulent être dignes de tels pères, de s'animer des mêmes sentiments et du même courage ? Nos pères ont fait beaucoup, mais ils n'ont pu tout faire, et la lutte doit se continuer. Petit peuple au milieu de cette grande Confédération Canadienne, et jaloux des nombreuses nationalités qui l'entourent et qui l'enveloppent, le Canadien-Français doit s'inspirer d'une indomptable énergie pour s'achever comme nation.

Espérons qu'il en sera ainsi, surtout si nous nous rallions fidèlement autour de notre drapeau, langue, nationalité et religion, qui aujourd'hui comme par le passé, porte dans ses plis un signe manifeste de la protection du ciel. La chose n'est-elle pas tangible depuis les commencements de notre pays ? Que de fois n'aurions-nous pas dû être submergés, et que nous sommes revenus à flot. Les décrets divins nous ont voués à des combats incessants, mais ils ont aussi voulu que ces combats fussent toujours couronnés de victoires brillantes et durables. Avec quelle confiance et quel courage ne devons-nous donc pas regarder l'avenir, puisque le passé répond si bien pour nous.

Mais, comme vous le dites si bien dans votre Manifeste, il est nécessaire de ne pas perdre de vue le but important que poursuit votre Association nationale de St-Jean-Baptiste. Ce n'est pas, en effet, par des processions, des illuminations, des déploiements d'oriflammes et de drapeaux, des sérénades et des fanfares que nous serons ce que nous devons être, mais par un attachement inviolable et sacré à nos institutions et à tout ce qui a fait notre force jusqu'à aujourd'hui. La grande Convention du 24 juin prochain aura sans aucun doute pour effet de ramener et de vivifier ce sentiment.

Je suis particulièrement heureux que cette magnifique démonstration de notre union nationale soit sous les auspices de votre belle Association, et qu'elle ait lieu dans notre vieille et vénérable cité de Champlain, où tout Canadien-Français se trouve à son berceau et chez lui.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Président, votre bien dévoué serviteur.

† L. Z., Ev. de St-Hyacinthe.

Chicoutimi, 21 décembre 1879.

J. P. RHÉAUME, écrivain,

Président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

M. le Président,

Le projet de réunir dans l'antique cité de Champlain une " Convention de toutes les sociétés nationales canadiennes françaises répandues non-seulement dans la province de Québec et toute la Puisseance du Canada, mais jusque dans les parties les plus reculées des Etats-Unis " est trop patriotique pour que je ne lui donne pas mon entière adhésion.

" Toute famille divisée " contre elle-même ne saurait subsister, nous disent les Saintes Ecritures. Ainsi, prendre les moyens de rendre plus intime et plus étroite l'union entre tous les membres de la grande famille Canadienne-française, c'est donc travailler efficacement à sa conservation et à son agrandissement. Il a été souvent battu par de violents orages et de furieuses tempêtes, ce petit arbre de notre nationalité planté, il y a trois siècles, sur les bords du Saint Laurent. Si, jusqu'ici, il a pu résister à tous les coups de la tempête, s'il est aujourd'hui plein de force et de vie, ne devons-nous pas cet heureux résultat à l'union parfaite qui a toujours régné parmi nous, et surtout, à notre attachement inébranlable à la religion catholique, comme le constatent toutes les pages de notre histoire. Cette vérité si évidente pour nous, Canadiens, ne nous est-elle pas enseignée par le saint Roi David quant il proclame : " Heureuse la nation qui a choisi le Seigneur pour son maître. "

Je vous permets volontiers d'adresser votre Manifeste à tous les membres du clergé du diocèse de Chicoutimi et je souhaite que vos nobles et généreux efforts soient couronnés d'un plein succès.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Président, Votre très-humble serviteur,

† DOM, Ev. de Chicoutimi.